

Vous aimez Le Cours...

**Vous pouvez participer activement
au projet du Nouveau Cours :**

*aménagement de l'oratoire,
aménagement des espaces extérieurs :
reboisement, cours de récréation, équipements sportifs...*

de la Nouvelle Ecole, du Nouveau Collège et du Nouveau Lycée.

Le Cours fait appel à votre générosité

**Libellez votre chèque à l'ordre du COURS NOTRE DAME DE FRANCE
Vous pouvez le déposer ou l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessus**

Merci

L'établissement est habilité à délivrer des reçus fiscaux.

L'Etat encourage les dons à une oeuvre d'intérêt général en offrant des avantages fiscaux.

Si vous êtes un particulier, 66% de votre don est déductible des impôts, dans la limite de 20% des revenus imposables
(pour une société : 60 % du don, dans la limite de 0.5 % du CA).

Ainsi, si vous faites aujourd'hui un don de 100€, il ne vous coûtera que 34€ !

✂ _____

Demande de reçu fiscal

Nom :

Adresse complète :

.....

.....

Montant de votre don pour *Le Nouveau Cours* : €